



Charte du parent

Introduction

Le CASEC Cressonnière considère les parents comme des acteurs indispensables de la réussite sportive, éducative et humaine de leurs enfants.

Cette charte a pour objectif de définir les engagements attendus des familles afin de garantir un environnement bienveillant, respectueux et propice à l'épanouissement de tous les licenciés.

En inscrivant leur enfant au sein de l'association, les parents s'engagent à respecter les principes énoncés ci-dessous.

Article 1 : Respect des personnes

1.1. Respect des éducateurs, dirigeants et bénévoles

Les parents s'engagent à :

- respecter le travail des entraîneurs, dirigeants, arbitres et bénévoles ;
- faire preuve de courtoisie dans leurs échanges ;
- accepter les choix sportifs et éducatifs des encadrants, dans le respect de leurs responsabilités.

1.2. Respect des joueurs et des autres familles

Les parents s'engagent à :

- encourager tous les joueurs sans distinction ;
- éviter toute critique, insulte ou comportement agressif envers un enfant, une famille ou une équipe adverse ;
- favoriser un climat serein et bienveillant.

Article 2 : Accompagnement de l'enfant

2.1. Assiduité

Les parents veillent à :

- favoriser la présence régulière de leur enfant aux entraînements et compétitions ;



Charte du parent

- prévenir rapidement l'entraîneur en cas d'absence ou de retard ;
- respecter les horaires de début et de fin des activités.

2.2. Équipement

Les parents s'assurent que leur enfant dispose :

- d'une tenue adaptée à la pratique sportive ;
- de chaussures appropriées ;
- d'une gourde ou bouteille d'eau ;
- de tout matériel demandé par l'encadrement.

Article 3 : Esprit sportif

Les parents s'engagent à :

- encourager les efforts plutôt que le résultat ;
- respecter les décisions des arbitres ;
- ne jamais intervenir dans les choix tactiques ou techniques pendant les rencontres ;
- valoriser le fair-play, le respect et le plaisir de jouer.

Ils gardent à l'esprit que l'erreur fait partie de l'apprentissage.

Article 4 : Communication avec l'association

4.1. Dialogue constructif

Les parents privilégient un dialogue respectueux avec les éducateurs et la direction.

En cas de désaccord, ils s'engagent à :

- échanger calmement ;
- ne jamais interpeller un entraîneur ou un arbitre pendant une rencontre ;
- solliciter un rendez-vous si nécessaire.

4.2. Informations administratives

Les parents s'engagent à :

- transmettre les documents demandés dans les délais ;
- signaler tout changement de coordonnées ou de situation ;



Charte du parent

- respecter les échéances de paiement des cotisations.

Article 5 : Vie associative

Le CASEC Cressonnière fonctionne grâce à l'engagement de nombreux bénévoles.

Les parents sont invités, selon leurs disponibilités, à :

- participer aux manifestations organisées par l'association ;
- apporter leur aide lors des événements (tournois, buvettes, transports, etc.) ;
- contribuer à la dynamique collective du club.

Article 6 : Sécurité et responsabilité

Les parents s'engagent à :

- accompagner leur enfant jusqu'au lieu de prise en charge par l'entraîneur ;
- venir récupérer leur enfant à l'heure prévue ;
- informer rapidement le club de toute contre-indication médicale ou problème de santé ;
- respecter les consignes de sécurité données par l'association.

Article 7 : Image du CASEC Cressonnière

Les parents représentent également l'image du club.

Ils s'engagent à :

- adopter un comportement exemplaire lors des entraînements, compétitions et déplacements ;
- respecter les installations sportives ;
- utiliser les réseaux sociaux de manière responsable et ne pas diffuser de contenus portant atteinte à l'image du club, de ses licenciés ou de ses encadrants.

Conclusion

Le CASEC Cressonnière est avant tout un lieu d'apprentissage, de respect, de solidarité et de convivialité.



Charte du parent

En signant cette charte, les parents s'engagent à accompagner leur enfant dans le respect des valeurs de l'association et à contribuer, aux côtés des éducateurs et des bénévoles, au bon fonctionnement du club.

Ensemble, faisons du CASEC Cressonnière un environnement où chaque enfant peut grandir, progresser et s'épanouir dans les meilleures conditions.

☐

Je m'engage à respecter la charte.

Date et signature du/des parent.s